



DUNES DE L'AMÉLIE ET DE SOULAC (Identifiant national : 720020008)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 36470002)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : GERA, .-
720020008, DUNES DE L'AMÉLIE ET DE SOULAC. - INPN, SPN-
MNHN Paris, 10P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/720020008.pdf>

Région en charge de la zone : Aquitaine

Rédacteur(s) :GEREA

Centroïde calculé : 327872°-2060416°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 25/02/2003

Date actuelle d'avis CSRPN : 25/02/2003

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 17/06/2014

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	10
9. SOURCES	10

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Gironde
- Commune : Soulac-sur-Mer (INSEE : 33514)

1.2 Superficie

60,35 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 0
Maximale (mètre): 15

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [720008244](#) - DUNES LITTORALES ENTRE LE-VERDON ET LE CAP-FERRET (Type 2) (Id reg. : 36470000)

1.5 Commentaire général

Contrairement à la ZNIEFF 36470001, cette zone correspond à un cordon dunaire étroit et peu élevé, plus ou moins dégradé par les aménagements (anciens ou récents). Elle est plus pauvre en termes d'habitats mais est caractérisée par la présence de stations botaniques importantes (espèces rares et menacées, effectifs particulièrement abondants de certaines espèces protégées).

Le maintien de la linaire à feuille de thym sur cette zone nécessite une confirmation.

Si le secteur de l'Amélie fait désormais l'objet d'une gestion conservatoire (évolution à suivre), le secteur de Soulac est vulnérable par rapport à la progression de l'urbanisation.

Remarque : la progression des connaissances sur les milieux dunaires, particulièrement en ce qui concerne les champignons spécifiques de ce type de milieu, montre que le zonage du cordon dunaire atlantique est imparfait. Il est certain que d'autres secteurs de dunes mériteront d'être identifiés dans des ZNIEFF de type I, notamment au nord de Soulac. Ce travail ne pourra être complété que lorsque les inventaires seront suffisamment avancés et que les listes rouges nationales seront plus complètes (intégration des champignons et des lichens notamment).

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral
- Forêt de protection
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

Dans cette ZNIEFF l'acquisition par le Conservatoire du Littoral ne concerne que la dune de l'Amélie.

1.6.2 Activités humaines

- Tourisme et loisirs

- Urbanisation continue, centre urbain
- Circulation routière ou autoroutière
- Gestion conservatoire

Commentaire sur les activités humaines

La gestion conservatoire ne concerne que les dunes de l'Amélie.

1.6.3 Géomorphologie

- Dune, plage

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Domaine communal
- Domaine de l'état

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Ecologique - Floristique - Phanérogames 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales 	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Les deux secteurs de dunes (et haut de plage) sont identifiés par la présence confirmée de plantes rares et menacées. Sur Soulac, les limites sont totalement imposées par la progression de l'urbanisation. La dune blanche et le haut de plage, bien que dégradés par la fréquentation humaine, sont inclus dans les limites en raison des évolutions positives toujours envisageables, du fait de la dynamique sédimentaire du cordon dunaire.

Sur l'Amélie, la limite orientale inclut le manteau forestier entre la plage et la départementale (présence d'espèces rares en Gironde). Il s'agit donc d'une limite artificielle mais qui constitue également la limite de la zone dunaire dynamique (soumise à l'érosion marine et éolienne). La limite nord correspond à un camping et la limite sud au bourg de l'Amélie et à ses aménagements.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Habitat humain, zones urbanisées	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Equipements sportifs et de loisirs	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Autres aménagements forestiers, accueil du public, création de pistes	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Sports et loisirs de plein-air	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Cueillette et ramassage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Gestion des habitats pour l'accueil et l'information du public	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Erosions	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

Les dunes de Soulac sont fortement soumises à la pression d'urbanisation liée au tourisme balnéaire.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Oiseaux - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames 		

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	16.212 <i>Dunes blanches</i>				
	16.29 <i>Dunes boisées</i>				
	16.22 <i>Dunes grises</i>				

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	42.8 <i>Bois de Pins méditerranéens</i>				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	16.11 <i>Plages de sable sans végétation</i>				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	83.31 <i>Plantations de conifères</i>				
	86.2 <i>Villages</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

La dune grise est pratiquement absente sur le secteur de l'Amélie. La dune blanche est assez dégradée et peu végétalisée sur le secteur de Soulac.

Sur l'Amélie, la forêt de pins maritimes et chêne vert n'est pas encore régénérée (jeunes pousses de chêne vert en développement). Le chêne tauzin est pour l'instant plus fréquent.

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	131757	<i>Asparagus officinalis</i> subsp. <i>prostratus</i> (Dumort.) Corb., 1894	<i>Asperge prostrée</i> , <i>Asperge couchée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Dronnet E.				2000 - 2003
	84802	<i>Astragalus baionensis</i> Loisel., 1807	<i>Astragale de Bayonne</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Sargos F.	Moyen			1997 - 2002
	94427	<i>Daphne gnidium</i> L., 1753	<i>Garou</i> , <i>Sain-Bois</i> , <i>Daphné Garou</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GERA	Moyen			1991 - 2003
	94744	<i>Dianthus gallicus</i> Pers., 1805	<i>Oeillet des dunes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Sargos F.	Moyen			2000 - 2002
	106229	<i>Linaria thymifolia</i> (Vahl) DC., 1805	<i>Linaire à feuilles de thym</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Sargos F.	Faible			2000
	107654	<i>Medicago marina</i> L., 1753	<i>Luzerne marine</i> , <i>Luzerne maritime</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GERA	Moyen			1991 - 2003
	112070	<i>Pancratium maritimum</i> L., 1753	<i>Lys de mer</i> , <i>Lis maritime</i> , <i>Lis des sables</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Jean Laporte-Cru		10	15	1991 - 1995
	123448	<i>Silene conica</i> L., 1753	<i>Silène conique</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Sargos F.				1997 - 2000

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	82139	<i>Ammophila arenaria</i> (L.) Link, 1827	<i>Oyat, Chiendent marin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Jean Laporte-Cru				1991
	131720	<i>Artemisia campestris</i> subsp. <i>maritima</i> (DC.) Arcang., 1882	<i>Armoise de Lloyd</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Sargos F.	Moyen			1997 - 2002
	92358	<i>Convolvulus soldanella</i> L., 1753	<i>Liseron des dunes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Sargos F.	Moyen			2002
	97145	<i>Eryngium maritimum</i> L., 1753	<i>Panicaut de mer, Chardon des dunes, Chardon bleu, Panicaut des dunes,</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Sargos F.				2002
	97604	<i>Euphorbia paralias</i> L., 1753	<i>Euphorbe maritime, Euphorbe des sables</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GERA	Moyen			2002 - 2003
	101404	<i>Herniaria ciliolata</i> Melderis, 1957	<i>Herniaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Sargos F.				1997 - 2000
	104629	<i>Koeleria glauca</i> (Spreng.) DC., 1813	<i>Koélérie glauque, Koélérie des sables</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Sargos F.				1997 - 2002
	107500	<i>Matthiola sinuata</i> (L.) R.Br., 1812	<i>Matthiole à feuilles sinuées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Sargos F.				1997 - 2000
	109911	<i>Oenothera biennis</i> L., 1753	<i>Onagre bisannuelle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Jean Laporte-Cru				1997
	113689	<i>Pinus pinaster</i> Aiton, 1789	<i>Pin maritime, Pin mésogéen</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GERA	Fort			1997 - 2003
	116704	<i>Quercus ilex</i> L., 1753	<i>Chêne vert</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GERA	Faible			2003

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	116754	<i>Quercus pyrenaica</i> Willd., 1805	<i>Chêne tauzin, Chêne-brosse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GERE A	Moyen			2003
	122101	<i>Sedum acre</i> L., 1753	<i>Poivre de muraille, Orpin acre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GERE A				2003
	122745	<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	<i>Séneçon commun</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GERE A				2003
	123485	<i>Silene gallica</i> L., 1753	<i>Silène de France, Silène d'Angleterre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Jean Laporte-Cru				1997
	124205	<i>Solidago virgaurea</i> L., 1753	<i>Solidage verge d'or, Herbe des Juifs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Sargos F.				1997 - 2000

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Angiospermes	84802	<i>Astragalus baionensis</i> Loisel., 1807	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	94744	<i>Dianthus gallicus</i> Pers., 1805	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	97145	<i>Eryngium maritimum</i> L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	106229	<i>Linaria thymifolia</i> (Vahl) DC., 1805	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
131757	<i>Asparagus officinalis</i> subsp. <i>prostratus</i> (Dumort.) Corb., 1894	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)	

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	Dronnet E.		
	GEREA		
	Jean Laporte-Cru		
	Sargos F.		